

Pour bénéficier de l'abonnement Solidaire Réduit, vous devez être concerné par l'une des situations listées dans ce document. Le droit est accordé pour des durées variables selon les situations.

Pour vous abonner ou renouveler vos droits, plusieurs canaux sont à votre disposition :



les 6 agences TCL : de 7h30 à 19h du lundi au vendredi, de 9h à 18h le samedi
à Bellecour, Grange-Blanche, Part-Dieu, Gorge de Loup, La Soie
de 8h à 18h du lundi au vendredi, de 8h à 13h le samedi à Villefranche-sur-Saône



par courrier
sans mettre de timbre à : **VPC - Solidaire Réduit**
Libre Réponse 65700
69339 Lyon Cedex 02



sur **tcl.fr/solidaire** et laissez vous guider
ou par courrier, en téléchargeant et en imprimant le formulaire disponible sur **tcl.fr/solidaire**

Si vos droits sont à jour, vous pouvez également acheter votre abonnement auprès des points de vente TCL, des distributeurs automatiques ou sur l'agence en ligne :



boutique.tcl.fr

Pour plus d'informations

sur les conditions, consultez



tcl.fr/solidaire

Si vous êtes concerné par l'une des situations suivantes	Les documents à fournir	Durée de validité des droits
Personne non-imposable et bénéficiaire d'une allocation France Travail : ARE, AREF, RFPE, RFF, ASP, ASS, ASSF, au taux journalier inférieur ou égal à l'allocation minimale journalière définie par l'UNEDIC et versée sur la base de 30 jours quelque soit le nombre de jours dans le mois.	1. Dernier Avis de Situation Déclarative à l'Impôt sur le Revenu (ASDIR) ou Avis d'imposition sur le revenu. Pour savoir si vous êtes non-imposable, référez-vous au barème d'exonération de l'impôt sur le revenu, disponible sur tcl.fr . 2. Dernière attestation des périodes indemnisées de France Travail ou dernier bulletin de paie émanant du Service Public.	6 mois
Personne non-imposable selon le Barème du Ministère et bénéficiaire d'un contrat aidé (CIE, PEC ou CDDI) de 26 heures hebdomadaires maximum.	1. Dernier Avis de Situation Déclarative à l'Impôt sur le Revenu (ASDIR) ou Avis d'imposition sur le revenu. Pour savoir si vous êtes non imposable, référez-vous au barème d'exonération de l'impôt sur le revenu, disponible sur tcl.fr . 2. Dernier bulletin de salaire. 3. Bénéficiaire CIE ou PEC : Imprimé « CUI demande d'aide » complété et signé par les 3 parties. 4. Bénéficiaire d'un CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion) : Imprimé « Attestation CDDI par un ACI de la Métropole de Lyon et du Département du Rhône » complété, tamponné et signé.	6 mois
Bénéficiaire d'un Contrat d'engagement Parcours Itinéraires Emploi Renforcé (PIER)	Attestation contrat d'engagement Parcours Itinéraires Emploi Renforcé (PIER) délivrée par une structure d'insertion de la Métropole de Lyon.	6 mois
Bénéficiaire d'un Contrat du Parcours d'accompagnement contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA)	Contrat PACEA en cours de validité, délivré par la Mission Locale, dûment complété et signé.	6 mois
Bénéficiaire de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) sans participation financière, et ses ayants-droits (enfants et conjoint) portés sur l'attestation.	Attestation CSS sans participation financière en cours de validité.	Renouvellement des droits lors d'un changement de situation
Bénéficiaire de l'Aide Médicale de l'Etat (AME) et ses ayants-droits (enfants et conjoint) portés sur la carte.	Carte individuelle ou familiale d'admission à l'AME en cours de validité, délivrée par la CPAM.	Renouvellement des droits lors d'un changement de situation



Tous les documents demandés doivent être des originaux (sauf édités depuis bornes en libre-accès ou internet)



Si vous êtes concerné par l'une des situations suivantes	Les documents à fournir	Durée de validité des droits
Personne non-imposable de 65 ans et plus, ou personne non-imposable retraitée à partir de 60 ans.	1. Dernier Avis de Situation Déclarative à l'Impôt sur le Revenu (ASDIR) ou Avis d'imposition sur le revenu. Pour savoir si vous êtes non imposable, référez-vous au barème d'exonération de l'impôt sur le revenu, disponible sur tcl.fr. 2. Justificatif de domicile de moins de 3 mois 3. Notification de retraite du régime général ou privé, délivrée par l'assurance retraite, précisant la date d'entrée en retraite.	Jusqu'au renouvellement de la carte TCL (5 ans)
Ancien combattant ou son veuf(ve) de 65 ans et plus	1. Carte du Combattant délivrée par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) 2. Carte de ressortissant de l'ONACVG 3. Justificatif de domicile si la carte n'a pas été délivrée dans le Rhône, la Loire ou l'Ain.	Jusqu'au renouvellement de la carte TCL (5 ans)
Personne mutilée de guerre ou du travail, moins de 65 ans, atteint d'une invalidité égale ou supérieure à 50%	1. Pour mutilé de guerre : Carte délivrée par l'ONACVG à une barre rouge 2. Pour mutilé du travail : - Attestation délivrée par la FNATH indiquant un taux d'invalidité d'au moins 50% - OU Notification d'attribution d'une rente d'incapacité permanente	Jusqu'au renouvellement de la carte TCL (5 ans)
Jeune chômeur non-imposable âgé de 18 à 24 ans inclus et inscrit à France Travail pendant au moins 12 mois consécutifs sur les 18 derniers mois	1. Dernière attestation des périodes d'inscription de France Travail. 2. Dernier Avis de Situation Déclarative à l'Impôt sur le Revenu (ASDIR) ou Avis d'imposition sur le revenu.	6 mois
Bénéficiaire du dispositif de Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) entre 18-24 ans inclus.	Imprimé FAJ signé et tamponné par l'organisme social (Mission Locale, CCAS, Maison du Rhône, Maison de la Métropole de Lyon).	6 mois
Collégien, lycéen ou étudiant boursier (national et départemental). Elève en SEGPA / ULIS / ITEP / IME.	1. Notification d'attribution définitive de bourse. 2. Pour les lycéens : Formulaire TCL « donnant droit à un abonnement à tarif réduit » délivré et visé par l'établissement scolaire. 3. Pour les étudiants (jusqu'à 27 ans inclus) : notification provisoire ou définitive délivrée par le CROUS ou la Région Auvergne Rhône-Alpes. 4. Elèves en SEGPA / ULIS / ITEP / IME : Formulaire TCL donnant droit à un abonnement tarif réduit, délivré et visé par l'établissement scolaire.	L'année scolaire ou universitaire : renouvellement à chaque rentrée.
Enfant bénéficiaire de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH)	Attestation ou notification transmise par la MPMH de la Métropole de Lyon ou du Rhône, ou les MDPH de l'Ain et de la Loire.	2 à 5 ans selon le taux d'incapacité indiqué par la MDMPH
Jeune volontaire du service civique	1. Contrat service civique ou Carte du volontaire 2. Dernière attestation de paiement 3. Justificatif de domicile de moins de 3 mois	Durée du contrat
Bénéficiaire d'un Contrat Jeune Majeur confié à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ou d'un Accompagnement et Revenu de Solidarité Jeunes Majeurs de la Métropole de Lyon ou des départements du Rhône, de la Loire et de l'Ain.	Attestation de prise en charge délivrée par la Métropole de Lyon ou des Départements du Rhône, de la Loire et de l'Ain. En cours de validité, dûment complétée et signée.	Renouvellement des droits lors d'un changement de situation
Promo 16-18 ans de l'AFPA	Attestation « La Promo 16-18 ans de l'AFPA » délivrée par le Centre AFPA et la Métropole de Lyon.	Renouvellement des droits lors d'un changement de situation



- Pour bénéficier de l'abonnement solidaire réduit, votre situation doit **être éligible : conditions et pièces justificatives** dans ce document ou sur tcl.fr.
- **Renvoyez votre dossier d'abonnement avec** :
 - ce formulaire d'abonnement
 - pièces justificatives selon votre situation
 - chèque ou mandat SEPA
- À réception de votre demande et **après vérification**, vous recevrez une **notification par e-mail** vous indiquant le traitement de votre commande

Pour plus d'informations, consultez la politique de confidentialité et de sécurité des données personnelles disponible sur www.tcl.fr/politique-confidentialite. Conformément à la réglementation applicable, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et/ou de suppression de ses données personnelles. Vous pouvez également vous opposer à leur traitement à des fins commerciales, ainsi que du droit de définir les directives relatives au sort de ces données après votre décès. Vous pouvez exercer ces droits ou adresser toute autre question relative au traitement de ces données personnelles, à l'adresse postale TCL – Délégué à la protection des données personnelles 19 Bd Vivier Merle - 69212 Lyon Cedex 03 ou par courrier électronique à l'adresse dpo@tcl.fr

Nom de l'abonné⁽¹⁾ | | | | | | | | | | Prénom de l'abonné⁽¹⁾ | | | | | | | | | |

1 Je renseigne mes coordonnées en tant que payeur de l'abonnement⁽¹⁾

(parent/responsable légal de l'enfant, ou titulaire si je suis majeur et paye moi-même mon abonnement)

M ☐ Mme ☐ Ne se prononce pas ☐

Nom _____

Prénom

Adresse

Code postal | | | | | Commune |

Afin de recevoir vos notifications de prélèvement, merci de préciser ⁽¹⁾ :

Tél. portable | | | | | | | | | | E-mail |

2 Je renseigne mes coordonnées bancaires⁽¹⁾

IBAN - Numéro d'identification internationale du compte bancaire

BIC - Code international d'indentification de votre banque

Identification du Créancier (ICS) : FR90ZZZ8A05CA

Référence Unique du Mandat (RUM) :

Type de paiement : Paiement récurrent / répétitif ☒ Paiement ponctuel ☐

En signant ce mandat de prélèvement SEPA, vous autorisez SPL Relation Usagers (marque commerciale TCL Relation Usagers) à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions de SPL Relation Usagers.

Instructions à votre banque pour débloquer votre compte, conformément aux instructions de SFR Retention Services.

Vous bénéficiez d'un droit à remboursement par votre banque selon les instructions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Nom et adresse du créancier :

SPL Relation Users

19 Boulevard Vivier Merle

BP 3167 - 69212 LYON cedex 03

Date : | | | | |

Veuillez signer ci-dessous pour acceptation des CGVU,
de la commande, de son paiement et des modalités
de traitement des données personnelles.⁽²⁾



(1) Champs obligatoires

(2) Les Conditions de Vente et d'Utilisation des titres de transport (CGVU), le Règlement du réseau TCL et la Politique de confidentialité et de sécurité des données personnelles sont disponibles sur www.tcl.fr (liens en bas de page du site).

3 Je renvoie mon dossier d'abonnement

- **Ce mandat de prélèvement SEPA**
- **RIB obligatoire**
- **Le formulaire d'abonnement**
- **Pièces justificatives selon la situation** (voir dans ce document ou tcl.fr)

par courrier,
sans mettre de timbre, à :
VPC - Solidaire Réduit
Libre Réponse 65700
69339 Lyon Cedex 02

ZONE RÉSERVÉE À TCL

Numéro client voyageur :

Numéro de carte/contrat :